



# Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

**6907<sup>e</sup>** séance

Jeudi 24 janvier 2013, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

|                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Président :</i> | M. Masood Khan . . . . . (Pakistan)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <i>Membres :</i>   | Argentine . . . . . M. Estreme<br>Australie . . . . . M. Quinlan<br>Azerbaïdjan . . . . . M. Mehdiyev<br>Chine . . . . . M. Wang Min<br>États-Unis d'Amérique . . . . . M. DeLaurentis<br>Fédération de Russie . . . . . M. Iliichev<br>France . . . . . M. Briens<br>Guatemala . . . . . M. Briz Gutiérrez<br>Luxembourg . . . . . M <sup>me</sup> Lucas<br>Maroc . . . . . M. Loulichki<br>République de Corée . . . . . M. Kim Sook<br>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . . M. Wilson<br>Rwanda . . . . . M. Nduhungirehe<br>Togo . . . . . M. Menan |

## Ordre du Jour

### La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2012/956)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-21572 (F)



Merci de recycler 

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

## **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

## **La situation en République centrafricaine**

### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2012/956)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2013/45, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Argentine, l'Australie, les États-Unis d'Amérique, la France, le Luxembourg, le Maroc, la République de Corée, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Rwanda et le Togo.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/956, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Chine, France, Guatemala, Luxembourg, Maroc, Pakistan, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et États-Unis d'Amérique

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2088 (2013).

Je donne maintenant la parole au représentant de la République centrafricaine.

**M. Doubane** (République centrafricaine) : Puisqu'en l'espace de 12 jours, c'est la deuxième fois que j'interviens devant le Conseil, je voudrais à nouveau vous féliciter, Monsieur le Président, pour la maestria avec laquelle vous dirigez les travaux de cet important organe de l'Organisation des Nations Unies dont vous assumez la présidence pour ce mois de janvier.

En effet, l'adoption de la résolution sur la situation en République centrafricaine, mon pays, et la prorogation du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) m'offrent l'occasion de faire un bref commentaire sur cette importante décision.

Mon pays, fragilisé par les tristes et douloureux événements ayant démarré le 10 décembre 2012 et, heureusement, en cours de résolution, a saisi l'opportunité des discussions de Libreville des 10 et 11 janvier 2013 pour jeter à nouveau les bases d'un retour à la paix par le dialogue, à l'affirmation de la foi commune des Centrafricaines et des Centrafricains, en dépit de leurs différences et de la diversité de leur mosaïque culturelle – richesse de sa nation – de vivre en parfaite symbiose dans un pays uni.

À Libreville, des décisions ont été prises pour le bien de ce pays et le bonheur de son peuple. Il ne manque aujourd'hui plus qu'une réelle volonté politique de part et d'autre pour les traduire en actes. Le gouvernement d'union nationale tant souhaité et voulu par tous, qui est en cours de formation, n'aura d'autre alternative que d'agir dans cette direction, conformément à sa lettre de mission, en se focalisant davantage sur la pacification du pays, la restructuration des forces de défense et de sécurité, la relance économique et sociale, et l'organisation des prochaines élections législatives.

Cependant, l'ampleur des dégâts, avant une évaluation exhaustive post-crise, s'annonce immense. Et tout le monde, le Président de la République, le Gouvernement, les Centrafricaines et les Centrafricains s'attendent à une tâche ardue pour la reconstruction de cet État aujourd'hui ébranlé de manière sérieuse dans ses fondements. Ils ne doutent point que la communauté internationale dans toutes ses composantes – notamment l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Organisation internationale de la Francophonie et tous les pays amis, que sont les

membres du Conseil, qui ont toujours été à ses côtés – l'appuiera dans cette quête de paix et de développement.

C'est le lieu de remercier par avance tous les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux et les organisations non gouvernementales qui les accompagneront dans ce processus ô combien salutaire pour la République centrafricaine à renaître.

C'est la raison pour laquelle ils saluent la prorogation justifiée du mandat du BINUCA, partenaire avec lequel le Gouvernement d'union nationale entend travailler de manière concertée et harmonieuse. Cette collaboration commencera dans les tous prochains jours par une évaluation rapide de la situation post-crise afin d'affiner les mesures à prendre pour cette œuvre de reconstruction.

Pour terminer, je puis assurer le Conseil que la République centrafricaine, ayant beaucoup souffert des conflits récurrents qui ont réduit à néant ses efforts sur la voie de la croissance et du développement, a enfin compris et a décidé de tourner une page sombre de son histoire, en reprenant en main son destin, tout en se fixant une autre ère d'espérance.

Ensemble, donnons-lui la chance et les moyens de s'en sortir, puisqu'elle veut s'en sortir. Elle veut la paix, une paix durable pour elle, pour la sous-région d'Afrique centrale et pour toute l'Afrique.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 10 h 15.*